

COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL 30 SEPTEMBRE 2016

PRESENTS : MM. CUBERTAFON, BOULANGER, POUQUET, COMBROUX, CHATELIER, MERILLOU, DELAGE, REYNAUD, Mmes PERETTI, GAY, MAILLER, PEYRAMAURE, ISASCA, CHABRELIE, POLTORAK formant la majorité des membres en exercice.

ABSENT EXCUSE :

BOULANGER JC. a été élu secrétaire de séance

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h30

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du 5 juillet 2016

Mise aux voix : le procès-verbal du 5 juillet 2016 est approuvé à l'unanimité.

2. Décision modificative du budget principal

Section de fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Compte	Libellé	montant	Compte	Libellé	montant
66111	Intérêts d'emprunt	+ 120	74832	Fonds départ. Taxe Prof	+ 120
TOTAL		+ 120	TOTAL		+ 120

Section d'investissement					
Dépenses			Recettes		
Compte	Libellé	montant	Compte	Libellé	montant
2188 op.85	Matériel	+ 1 264			
020	Dépenses imprévues	- 1 264			
TOTAL		0	TOTAL		0

Mise aux voix : approuvée à l'unanimité.

3. Modification du temps de travail d'un emploi

Le temps de travail du poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe au service « entretien des locaux » est actuellement de 16 heures hebdomadaires depuis 2011. Or, chaque année, nous constatons le dépassement du temps de travail donc le paiement d'heures complémentaires. Après étude des 4 années écoulées, nous pouvons porter le poste à une durée hebdomadaire de 19 heures.

Mise aux voix : proposition approuvée à l'unanimité.

4. Convention de garderie des enfants de sapeurs-pompiers volontaires

Cette convention a pour but de faciliter la disponibilité en journée des Sapeurs-Pompiers Volontaires du Centre de Secours de LANOUAILLE, en prenant en charge pendant la durée de leurs interventions, la garde de leurs enfants, dans le cadre de l'accueil périscolaire.

Mise aux voix : proposition approuvée à l'unanimité.

5. Convention d'occupation temporaire du domaine public pour l'installation d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables

Dans le cadre de l'installation d'une borne de charge des véhicules électriques Place de la Bascule par le SDE 24, il est nécessaire de signer une convention d'occupation du domaine public avec le Syndicat.

Mise aux voix : proposition approuvée à l'unanimité.

6. Opération d'investissement d'éclairage public et enfouissement des réseaux d'opérateurs téléphonique : Rue du Vieux Quartier

Dans le cadre des programmes de dissimulation de réseaux qui s'inscrivent dans la démarche environnementale poursuivie par les collectivités locales, la commune souhaite profiter de l'effacement de réseaux d'électrification par le SDE pour enfouir corrélativement les faisceaux aériens de télécommunications et remplacer l'éclairage public.

- Montant de l'opération d'éclairage public : 22 691,17 € TTC
 - o Prise en charge SDE 50 % + TVA
 - o Reste à charge de la commune : 9 455 €
- Montant de l'effacement du réseau FRANCE TELECOM :
 - o Travaux de génie civil à la charge de la commune : 2 968,19 €

Mise aux voix : proposition approuvée à l'unanimité.

7. Subventions pour les voyages scolaires 2016

Lycée St Yrieix : 1 élève en voyage à Londres coût 355 € : participation commune = 50 €

Lycée Excideuil : 1 élève aux Didascalies de Périgueux coût 65 € : participation commune = 20 €

1 élève en voyage à Barcelone coût 330 € : participation commune = 50 €

1 élève en voyage en Allemagne coût 190 € : participation commune = 50 €

Mise aux voix : proposition approuvée à l'unanimité.

8. Rapports annuels sur l'assainissement 2015

Vu la présentation des rapports annuels 2015 sur l'assainissement collectif et non collectif.

Le Conseil prend acte de la présentation de ces rapports.

9. Plan de financement définitif « Travaux de restauration de l'église »

Montant des travaux (études comprises) : 202 624,68 € HT

Recettes :

- Subventions :
 - o Etat : subvention pour travaux divers d'intérêt local : 49,99 % soit 91 184 €
 - o DETR : 25 % du montant des travaux soit 44 619,52 €
 - o Fondation du patrimoine : 5 000 €
- Participations :
 - o Souscription populaire : 15 000 €
 - o Dons des Amis de l'église : 10 000 €

Autofinancement : 36 821,16 € HT

Mise aux voix : plan de financement approuvé à l'unanimité.